

Résolution du Conseil administratif en vue de soutenir le maintien de Vacheron Constantin S.A. en ville de Genève

RESOLUTION

Considérant :

- la nécessité de maintenir et de développer le tissu économique en Ville de Genève;
- qu'il est essentiel de préserver, voire de développer l'emploi dans notre ville;
- qu'il est également indispensable de maintenir les recettes fiscales de la Municipalité;
- qu'il faut tout entreprendre pour garder une société comme Vacheron Constantin S.A. en ville de Genève;
- qu'il est utile et important de conserver un savoir-faire horloger si exceptionnel;
- l'importance et le caractère prestigieux de cette société;
- que cela permettrait de garder une industrie forte au centre de la ville;
- que cette entreprise, comme toute entreprise dynamique, doit agrandir ses locaux pour pouvoir se développer et prospérer;
- que les locaux des Halles de l'Ile s'y prêtent parfaitement;
- qu'il serait possible de procéder au relogement des locataires actuels, vu l'abondance de locaux actuellement disponibles;

le Conseil administratif propose au Conseil municipal d'adopter la résolution suivante :

Le Conseil municipal soutient le maintien de Vacheron Constantin S.A. sur le territoire de la Ville de Genève et toutes les mesures nécessaires pour atteindre ce but, notamment un redéploiement dans les Halles de l'Ile.

Il approuve toutes les actions qui seront menées par le Conseil administratif pour réaliser cet objectif.